

Collège de doctinaires

n°3

rue Charles-Teysnier ; place de l'Hôtel-de-Ville

époque : 17e siècle ; 2e moitié 18e siècle

Protection monument historique :

Façades et toitures du collège, façade et toiture de la chapelle, escalier monumental :

classement par arrêté du 17 décembre 1943.

Collège, à l'exclusion des parties classées :

inscription par arrêté du 28 octobre 1926.

Au début du 17e siècle, sans doute dès 1619, les consuls font appel aux frères de la Doctrine chrétienne pour dispenser l'enseignement aux jeunes garçons de la ville et des environs. Antoine de Lestang, notable briviste, président à mortier au Parlement de Toulouse, qui contribua aussi à l'installation des Ursulines à Brive, donna l'emplacement, à proximité de ce même couvent et du carrefour du Puy Saint-Pierre, ainsi que des fonds, pour la construction d'un vaste établissement. On ne connaît pas la date du début des travaux, mais une première campagne semble s'achever en 1659 : cette date est gravée sur un linteau de porte ouvrant sur l'escalier d'honneur et, selon plusieurs historiens locaux, elle figurait aussi au fronton de la chapelle. Cette chapelle, dédiée à saint Jean, est dotée en 1662 d'un mobilier (retable, tabernacle, crédences) réalisé par le sculpteur Jean Mouret, de Tulle. Le plan prévu sans doute dès l'origine, à un corps central et deux ailes en retour sur une cour d'honneur, n'est complété que dans la deuxième moitié du 18e siècle, par l'aile nord construite à l'identique des autres, c'est-à-dire dans le style du 17e siècle, du moins dans sa partie

Construction en grès fin de Grammont ; une partie du décor (le portail de la chapelle et les chapiteaux de la colonnade clôturant la cour) est en calcaire. Le plan en U se développant autour de la cour d'honneur se compose d'un corps principal à trois étages carrés et de deux ailes à deux étages carrés. L'aile nord construite au 18e siècle se compose d'une partie parfaitement symétrique par rapport à l'aile sud construite un siècle plus tôt à laquelle est accolé un corps formant un retour d'équerre le long de la rue Charles-Teysnier. La chapelle longe le flanc sud de l'aile sud, elle est de plan allongé à un vaisseau. Elle était à l'origine orientée à l'ouest. Un escalier en vis en maçonnerie logé dans une tour en demi-hors-œuvre couverte d'un dôme circulaire, dite tour de l'horloge, fait la liaison entre le corps principal et l'aile sud. Un autre escalier en maçonnerie, dit escalier d'honneur, à quatre noyaux, volées droites et jour central, dessert le corps central et l'aile nord. Deux autres escaliers en charpente ont été ajoutés ultérieurement. Selon un plan levé en 1888, l'établissement possédait cinq cours : la cour d'honneur, la cour de gymnastique, la cour des grands, celle des petits et

bordant la cour d'honneur. Le plan Massénat, levé au milieu du 18e siècle, montre la cour encore ouverte sur son côté nord, ainsi qu'un bâtiment d'angle longeant les actuelles rues Charles-Teysnier et Martine (anciennes rues des Frères et Sainte-Ursule) qui fut alors détruit. Il s'agissait sans doute de l'ancien hôtel de Cosnac, acheté en 1751 par l'abbé Dubois, neveu du cardinal-ministre, pour y loger des pensionnaires. En 1773, la construction semble achevée. Après la Révolution, les bâtiments du collège sont concédés à la ville qui y maintient un collège jusqu'en 1947. Plusieurs campagnes de restauration des façades et d'aménagements intérieurs sont réalisées au cours du 19e siècle, notamment en 1850 et 1888. Au début du 20e siècle (avant 1930), la chapelle est amputée de son chevet qui transformait la ruelle arrière en impasse puis, à la suite du percement de la rue Marie-et-Pierre-Curie qui supprime une cour, l'élévation arrière du corps principal bordant alors cette rue devient la façade principale d'accès et on lui accole un portique d'entrée maçonné. Après restauration, en 1974, le bâtiment abrite les locaux de l'hôtel de ville.

celle des cuisines. Le mur de clôture de la cour d'honneur est décoré d'une colonnade soutenant un entablement, les huit colonnes à fût cannelé aux deux-tiers, posées sur de hauts stylobates, ont des chapiteaux de style corinthien. Le mur est interrompu par un portail surmonté d'un fronton triangulaire. Le portail de la chapelle, de style baroque, est décoré de deux colonnes torsées à chapiteau corinthien, jumelées de part et d'autre de la porte d'entrée et supportant un entablement à fronton interrompu par un panneau à cartouche sur lequel devait figurer une inscription datante. Au-dessus est percé un oculus surmonté d'une colombe du Saint-Esprit traitée en haut-relief. Des bandeaux de niveau, un décor de bossage en table aux encadrements des baies et aux chaînages d'angle animent les élévations principales et l'élévation est de la chapelle. Les toitures sont dotées d'un remarquable ensemble de lucarnes à devants en maçonnerie avec fronton cintré en demi-soleil et boules quillées. L'escalier d'honneur a un décor de bossages et des balustres maçonnés. Un escalier identique existe dans un bâtiment de l'abbaye de Souillac, dans le Lot.